

Après la remise du prix du projet architectural de la maison "100% gabonaise accessible à tous" / Entretien avec l'ambassadeur, Haut représentant de la France au Gabon...
...Philippe Autié : "Le concours a prouvé qu'il était possible d'avoir, pour un montant de 20 millions de francs, une maison de 100 m²"



L'ambassadeur, Haut représentant de la France au Gabon, Philippe Autié.



Une vue de la maquette de la maison de M. Oliveira, primée par l'ambassade de France.

Entretien réalisé par Willy NDONG

Libreville/Gabon

L'union : L'ambassade de France au Gabon a officiellement remis mardi dernier le prix du concours de « la maison 100% gabonaise accessible à tous ». Parlez nous de cette initiative ...

Philippe AUTIÉ : Le concours de la « maison 100% gabonaise, accessible à tous » est le fruit d'une coopération fructueuse et intense entre des partenaires institutionnels (ministères en charge de l'artisanat, des Petites et moyennes entreprises et de l'Habitat, l'Urbanisme et du Logement), un acteur clé de la société civile gabonaise (l'Ordre gabonais des architectes) et l'ambassade de France. Les candidats, obligatoirement membres de l'Ordre gabonais des architectes, avaient pour consigne de proposer une maison d'une superficie de 100 m² comprenant 3 chambres, réalisée avec des matériaux nobles du Gabon, travaillés par des artisans gabonais, pour un prix n'excédant pas 20 millions de francs. Chaque projet devait par ailleurs proposer des solutions en matière de développement durable (ventilation naturelle, récupération des eaux de pluie, autonomie énergétique, etc.). Un jury s'est réuni les 12, 13 et 14 février afin d'analyser douze projets. Une grille de notation claire établie par nos architectes conseils (KOM architectes) a permis aux dix membres du jury de poser un regard impartial sur la qualité et le contenu de chaque projet. Le choix des lauréats est une combinaison du nombre de points obtenus par chaque candidat, allié à l'intérêt de chaque acteur.

Le premier prix a été remporté par Lucas Oliveira...

- ...Le premier prix, « la maison Gaboma » proposée par M. Lucas Oliveira, est le projet ayant obtenu le plus de points. Ce projet propose une réflexion sur le vivre-ensemble soucieuse de concilier tradition et modernité. Cette maison va être exposée dans les jardins de l'Institut français du Gabon. Vous pourrez la découvrir très prochainement. Ce projet a reçu le prix de l'ambassade de France, que j'ai eu l'honneur de remettre.

Qu'en est-il des autres prix ?

- Les maisons proposées par MM. Aïck Binnel Massambi et Hermès Allogho Eko, arrivées respectivement en 2^e et 3^e positions en nombre de points obtenus, sont conçues pour être dupliquées dans le cadre, notamment, de la réalisation de lotissements. Dans cette perspective, les deux produits proposés ont intéressé, respectivement, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement ainsi que le Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries, qui

ont remis des prix. En outre, le projet soumis par M. Jean Hilaire Moussavou comprend des ornements soignés dans le domaine de la sculpture sur bois. Ce projet a particulièrement retenu l'attention du ministère des Sports, des Loisirs, de la Culture et de l'Artisanat qui lui a aussi remis un prix. Par ailleurs, l'originalité du projet dit de la feuille verte proposé par Goran Gogov a été sélectionnée par l'Institut français du Gabon. Il s'agit pour l'Institut de conduire une réflexion plus large sur ses espaces et sur les flux de fréquentation, tout en envisageant un plan d'investissements phasé. Enfin, le dernier prix, sur internet, dit « prix du public », a connu un franc succès. Les publications sur la page Facebook de l'ambassade de France ont permis d'atteindre près de 88 000 personnes et ont suscité plus de 15 000 interactions. Le projet plébiscité par le public, le projet de M. Aïck Binnel Massambi, a suscité plus de 2 220 mentions « j'aime ».

D'où vous est venue l'idée d'organiser ce concours ? - L'idée d'un concours porté par des architectes gabonais découle de notre coopération en matière d'artisanat. L'ambassade de France appuie le ministère gabonais en charge de l'Artisanat dans l'établissement d'une Chambre nationale des métiers du Gabon. Plusieurs conventions de financement ont permis la réalisation de termes de référence, puis d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une nouvelle Chambre consulaire. Un financement complémentaire octroyé en 2018 concerne le lancement d'un programme de compagnonnage artisanal. Les deux premiers artisans français sélectionnés dans les domaines de la plomberie et de la maçonnerie seront présents au Gabon à partir du 3 mars pour une durée d'un mois. Ils seront accueillis à Mouila et Koulamoutou. D'autres artisans suivront très prochainement.

Pour le commun des mortels, artisan renvoie à tâcheron. N'est-ce pas réducteur ?

- Il était important de mettre en valeur le travail de ces artisans tout en soulignant une réalité : l'artisanat ne s'arrête pas à l'artisanat d'art. L'artisanat touche un nombre important de métiers dont les métiers du bâtiment. Le secteur de l'artisanat est le premier employeur du Gabon comme il est le premier employeur de France. Il s'agit d'un secteur créateur de croissance et d'emplois. Il ne s'agit donc pas de tâcheron. L'ambassade de France est fière d'accompagner la politique du Gabon en matière de diversification de son économie par le développement de l'artisanat, fière du partenariat étroit développé avec l'Assemblée Permanente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de France (APCMA).

Excellence, que retenir de ce concours ?

- Ce concours, - le premier du genre -, a permis de mettre en valeur le métier d'architecte d'une part, et les artisans gabonais d'autre part, travaillant dans le secteur du BTP, à travers la conception d'une maison de 100 m² de 3 chambres, en matériaux nobles disponibles au Gabon (bois, brique, etc.), tout en tenant compte des questions de durabilité et de coûts, pour un prix accessible de 20 millions de francs maximum. Aujourd'hui, avec 20 millions de francs, les

Gabonais peuvent-ils avoir ce type de maison ? Oui, ils le peuvent. Le concours a prouvé qu'il était possible d'avoir, pour un montant de 20 millions de francs, une maison de 100 m² signée d'un architecte et composée de matériaux nobles du Gabon qui tiendrait compte des questions de durabilité. L'approche promue à travers le concours de la « maison 100% gabonaise, accessible à tous » est volontairement concrète, comme en témoignent les douze projets présentés.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres National (AON) pour le projet indiqué ci-dessous au profit de sa Représentation au GABON. Il s'agit notamment du projet ci-après :

Sélection d'un prestataire chargé de fournir et livrer 12 véhicules utilitaires (y compris immatriculation et documents de circulation) sur les aéroports de Libreville, Port-Gentil, et Mvengué ;

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) dudit projet peut être retiré au Siège de la Représentation de l'ASECNA, sis sur la route de l'aéroport international Léon MBA - Boulevard Georges RAWIRI gracieusement à partir du 22 février 2019.

Lesdits DAO sont disponibles au Siège de la Représentation de l'ASECNA au GABON, sis sur la route de l'aéroport international Léon MBA- Boulevard Georges RAWIRI. Les candidats intéressés devront se munir d'une clé USB neuve en vue du retrait du dossier sollicité. Pour toute information prière de composer le 05.18.23.26 / 05.54.38.85 / 05.18.22.02

La date et l'heure de remise des offres au Secrétariat de Madame le Représentant de l'ASECNA auprès de la République Gabonaise sont fixées pour le 22 Mars 2019 à 12h00, heure locale ;

Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu à la même date de remise des offres à 13 heures, heure locale.

Le Représentant de l'ASECNA auprès de la République Gabonaise